

## Consultations régionales du CSA concernant l'élaboration des directives volontaires sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

### CONTEXTE

À sa quarante-sixième session, tenue en 2019, [le Comité de la sécurité alimentaire mondiale \(CSA\)](#) a adopté un processus stratégique qui aboutira aux Directives volontaires sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Ces Directives volontaires, à l'instar des produits du CSA élaborés précédemment, ont vocation à devenir un document de référence qui fournira, non seulement aux États mais aussi aux autres parties prenantes, des orientations au sujet des politiques, des investissements et des arrangements institutionnels nécessaires dans le cadre de leurs efforts visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et à concrétiser progressivement le droit à une alimentation adéquate.

Il est essentiel de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles pour éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire et une bonne nutrition pour tous, ainsi que pour permettre la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. C'est également un facteur crucial pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) contenus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en contribuant à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique, à la gestion durable des ressources naturelles, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, à la protection des écosystèmes et à la conservation de la biodiversité.

De plus en plus de personnes ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels. Selon les estimations, près de 690 millions de personnes souffraient de la faim en 2019 et, en raison de la pandémie de covid-19, jusqu'à 132 millions d'autres sont venues grossir les rangs des personnes sous alimentées en 2020, parmi lesquelles les femmes et les filles sont surreprésentées. Il convient donc d'agir de toute urgence pour surmonter les difficultés, combler les lacunes et éliminer les obstacles qui entravent la réalisation de l'égalité des genres et la pleine concrétisation des droits des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il est indispensable de favoriser les débats et le dialogue autour des réformes politiques et institutionnelles pour

promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, qui sont des conditions préalables à la concrétisation des droits humains, à la mise en place de systèmes alimentaires durables et au développement.

### CONSULTATIONS RÉGIONALES

Afin que ce processus soit large et inclusif, le Secrétariat du CSA prépare actuellement six consultations régionales, qui se dérouleront entre septembre et novembre 2021 et seront financées en grande partie grâce au généreux soutien de l'Espagne, de la Finlande, de la France et de la Suède. Les contributions reçues lors de ces consultations seront prises en considération à l'heure d'élaborer la première version du projet de Directives volontaires, qui fera l'objet de négociations au printemps 2022. Il est prévu que le projet final soit présenté au CSA afin qu'il l'examine, en séance plénière, à sa cinquantième session (octobre 2022).

Les consultations régionales seront l'occasion de recueillir des contributions, des observations et des suggestions quant à la meilleure façon d'aligner les Directives volontaires sur les priorités et les besoins régionaux et nationaux. Les résultats de chacune d'elles seront consignés dans un rapport de la présidence du Groupe de travail à composition non limitée sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Les consultations régionales seront organisées par le Secrétariat du CSA, en collaboration avec les bureaux décentralisés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres partenaires pertinents.

### PARTICIPANTS ET MÉTHODES DE TRAVAIL

Conformément au modèle multipartite du CSA, ces consultations rassembleront des participants représentant des États, des organisations de la société civile (par l'intermédiaire du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones), des associations du secteur privé (par l'intermédiaire du Mécanisme du secteur privé), des instituts de recherche agronomique, des organismes du système des Nations Unies, des institutions financières internationales et des fondations philanthropiques privées, ce qui permettra de faire en

sorte que les débats et leurs résultats reflètent le point de vue des différentes parties prenantes.

Chaque consultation régionale durera deux jours et aura pour objet d'encadrer la réflexion des participants sur l'avant-projet de Directives volontaires et d'obtenir des commentaires structurés, ce qui facilitera les étapes suivantes. L'interprétation sera assurée dans les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies (ONU) correspondant à la région concernée.

## **DOCUMENTS D'INFORMATION**

L'avant-projet de Directives volontaires sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition sera disponible dès le mois de juillet dans l'espace de travail du CSA, ainsi que des documents d'information pertinents. Une note conceptuelle, l'ordre du jour des consultations régionales et des renseignements d'ordre pratique à l'intention des participants seront communiqués en temps voulu.

**Twitter:** @UN\_CFS

**Courriel:** cfs@fao.org

**Site web:** [www.fao.org/cfs](http://www.fao.org/cfs)